

# TÉMOIGNAGES

## LE SÉNAT

OTTAWA, mercredi 11 février 1953.

Le Comité spécial chargé de faire enquête sur la vente et la distribution de la littérature ordurière et indécente se réunit à 10 heures 30 du matin sous la présidence de l'honorable M. Doone.

Le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, veuillez faire silence. Nous avons deux témoins à entendre ce matin: M<sup>me</sup> Wishart, commissaire en chef des *Canadian Girl Guides* et un délégué de l'Église *Seventh-day Adventist*. Si le Comité le veut bien, nous entendrons d'abord M<sup>me</sup> Wishart.

M<sup>me</sup> D. E. S. WISHART, Commissaire en chef des *Canadian Girl Guides*: Monsieur le président et honorables membres du Comité, il me fait grand plaisir de vous présenter ce mémoire au nom des *Canadian Girl Guides*. Mais afin que vous compreniez pourquoi nous avons voulu témoigner devant vous sur cette question, je dois d'abord vous parler un peu des *Girl Guides* et de ce qu'elles font.

Le guidisme offre aux jeunes filles un programme d'éducation et de civisme. Notre régime d'équipes, modelé sur le système de gouvernement démocratique, développe chez nos membres la confiance en soi et l'esprit d'observation; les habitués à penser aux autres, les encourage à accepter des responsabilités et à se familiariser avec plusieurs arts manuels et fonctions qui, en plus de leur être utiles à elles-mêmes, rendront aussi service au public en général. Les réunions au grand air, le camping, les excursions à pied, les jeux en forêt et les leçons puisées dans la nature procurent aux jeunes filles des joies saines et des forces physiques qui augmentent leur aptitude à fonder un foyer. Elles se créent dans nos rangs des amitiés durables et elles apprennent à mieux comprendre leurs semblables des pays étrangers. Notre mouvement ne poursuit pas un but politique; son ambition est de collaborer avec les autres associations d'éducation.

En entrant dans nos rangs, toute guide promet de faire son possible pour vivre selon la loi guide que voici:

1. La guide met son honneur à inspirer confiance.
2. La guide est loyale.
3. La guide se fait un devoir d'être utile et d'aider son prochain.
4. La guide est l'amie de tous et la sœur de toutes les autres guides.
5. La guide est courtoise.
6. La guide aime les animaux.
7. La guide obéit sans réplique.
8. La guide chante et sourit dans les difficultés.
9. La guide est économe.
10. La guide est pure dans ses pensées, ses paroles et ses actions.

Étant donné le but précité de notre association et les dix commandements de la loi guide sur lesquels notre programme est basé, les *Canadian Girl*